

L'APPEL

UN HOMME MEILLEUR POUR UN MONDE MEILLEUR

GRANDE LOGE DE FRANCE

SOMMAIRE

▲ PREFACE

Pierre-Marie ADAM

▲ VIVRE ENSEMBLE EN ACTION,

Pierre-Marie ADAM

▲ DE L'INCANTATION A L'ACTION POUR FAIRE TRIOMPHER LA LUMIÈRE,

Jean-Jacques ZAMBROWSKI

▲ FRANC-MAÇONNERIE & RÉPUBLIQUE,

Jean-Pierre THOMAS

▲ HUMANISME & LUMIÈRES : L'ESPRIT DE L'EUROPE,

Alain-Noël DUBART

▲ LA TOLÉRANCE & SES LIMITES,

Georges KOMAR

▲ LA LAÏCITÉ,

Jean-Manuel RENIER

▲ L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA RAISON,

Robert DE ROSA

▲ L'ÊTRE HUMAIN ET LA LOI,

Alain RAPADY

▲ LA DÉFENSE DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE, UN APPEL AU CITOYEN DU QUOTIDIEN,

Jean-Raphaël NOTTON

PRÉFACE

Le vendredi 16 octobre 2020, la France a été une fois de plus attaquée sur son sol, atteinte dans sa chair, victime du terrorisme islamiste, frappant l'un des symboles les plus édifiants de notre République par le terrible assassinat dont a été victime un enseignant, Samuel Paty, tué d'une manière abominable pour avoir montré à ses élèves des caricatures parues dans Charlie Hebdo.

Ce sont autant de promesses, celles d'un avenir familial et intime, d'une vie animée par la transmission du savoir, de la volonté d'élever plus haut les consciences, ces promesses de futur qui s'envolent avec cette vie arrachée, volée de la manière la plus arbitraire et la plus implacable qui soit.

Parce que notre démarche s'inscrit dans les valeurs de la République, parce que, nous Francs-maçons ne pouvons pas rester inactifs face à la barbarie et aux atteintes à la dignité humaine, il eut été inconcevable pour nous de ne pas réagir pour défendre les fondements de l'esprit des Lumières qui sont notre « patrimoine génétique ».

Voilà pourquoi de nombreux Frères de la Grande Loge de France ont réagi et donné l'idée de ce manifeste.

Ces neuf contributions de Frères éminents de notre Obédience sont autant de messages personnels et engagés. L'impérieux devoir de rappeler notre histoire, de réaffirmer nos valeurs et d'agir pour construire un monde meilleur en sont le fil conducteur.

Loin de reprendre à leur compte cette citation de Saint-Augustin : - « À force de tout voir, on finit par tout supporter... À force de tout supporter, on finit par tout tolérer... À force de tout tolérer, on finit par tout accepter... À force de tout accepter, on finit par tout approuver ! », ils démontrent que les Francs-maçons refusent de laisser place à la Fatalité mais agissent en dehors du Temple parce qu'ils croient en l'Espérance,

Qu'un Homme meilleur permettra de bâtir un monde meilleur...

*Pierre-Marie ADAM,
Grand Maître de la Grande Loge de France*

VIVRE ENSEMBLE EN ACTION

par Pierre-Marie ADAM



Il y a un an, les Frères de la Grande Loge de France ont choisi de s'interroger et de travailler sur le « Vivre Ensemble ».

Ce sujet essentiel revêt une importance évidente, non seulement dans l'espace maçonnique lui-même, puisqu'il en résume l'esprit, mais encore dans notre société actuelle, tant il est évident que nos contemporains éprouvent les plus grandes difficultés à le mettre en œuvre.

Samuel Paty, comme tout enseignant voulait transmettre son savoir, éveiller les consciences de ses jeunes élèves, lui qui croyait en la République, en la laïcité, en la liberté de penser et de s'exprimer.

Son assassinat, au-delà d'être un acte effroyable en soi, est un attentat odieux perpétré contre notre République et ses fondements. Il s'attaque à l'un de nos symboles, à l'un de ses « hérauts » suscitant l'indignation mais nous laissant un goût amer, un sentiment de trop-plein après Charlie Hebdo, Saint-Étienne-du-Rouvray, le Bataclan et tant d'autres...

La situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui doit donc nous alerter et plus que nous préoccuper, elle doit nous faire réagir et agir individuellement ou collectivement, que l'on soit ou non Franc-Maçon mais plus encore si nous le sommes.

DANS QUEL MONDE VIVONS-NOUS ?

Certes, nous ne sommes plus en état de guerre, Certes les libertés publiques sont des droits acquis.

Certes la laïcité est venue compléter le triptyque emblème de la République « Liberté, Égalité, Fraternité »

Mais qui pense que la société aujourd'hui les rend accessibles à chacun et admis par tous ?

Qu'il s'agisse des conditions dans lesquelles vivent les habitants des quartiers sensibles », qu'il s'agisse du respect de la Loi, qu'il s'agisse de l'application par tous de la loi de 1905, qu'il s'agisse de l'égal accès pour tous à l'éducation, à la culture et aux moyens de vivre, qu'il s'agisse en fait du « pacte républicain » qui doit lier chacun de nous à un destin collectif dans cet espace commun qu'est la Nation.

Le fait est là, violence et destruction ont remplacé dialogue et démocratie.

C'est la multiplication des lois de circonstances attentatoires aux libertés publiques.

C'est la décomposition de l'État de droit et l'annihilation des droits de la défense.

C'est la dérive des réseaux sociaux.

C'est la délégitimation de la science et de la connaissance.

C'est l'abandon de la raison critique et du débat au profit de l'émotion et de l'indignation.

C'est la recherche permanente de boucs-émissaires.

« Nous autres civilisations, nous savons désormais que nous sommes mortelles » disait Paul Valéry.

C'est un fait, la démocratie aussi est mortelle. C'est un régime fragile et complexe. Il est donc urgent de tenter quelque chose. Les citoyens doivent reprendre le contrôle de leur destin. Ici et maintenant. Non par l'émotion mais par la raison.

ERNEST RENAN DISAIT : « UNE NATION, C'EST LE DÉSIR DE VIVRE ENSEMBLE, LA POSSESSION EN COMMUN D'UN RICHE LEGS DE SOUVENIRS ET LA VOLONTÉ DE FAIRE VALOIR L'HÉRITAGE QU'ON A REÇU INDIVIS ».



Et cela, doit commencer à l'école. Pour vivre en harmonie. Ce qui nous menace en effet aujourd'hui, c'est une ère de la négligence généralisée, la perte de nos racines, la dissolution du lien social, en un mot la disparition de ce qui nous fait vivre les uns avec les autres, dans une communauté de destin.

Vivre ensemble, c'est avant tout « s'inscrire dans la République », dans toutes ses composantes.

Vivre ensemble est une obligation, nous n'avons pas le choix, et il est de notre intérêt qu'elle se vive de manière harmonieuse et non conflictuelle, dans la promotion de valeurs partagées, « pour que le monde tourne plus juste ».

Il est donc temps de nous y atteler.

Pour paraphraser l'artiste hispano-chilien José Balmès je dirai, certes avec un peu d'emphase : « Si ce n'est pas nous, alors qui ? Et si ce n'est pas maintenant, alors quand ? ».

**ET LES FRANCS-MAÇONS
DANS TOUT ÇA ?**

**COMMENT PEUVENT-ILS AMÉLIORER LE VIVRE ENSEMBLE
DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE, POURSUIVRE AU-DEHORS
L'ACTION COMMENCÉE DANS LE TEMPLE ET AINSI FAIRE
PROGRESSER L'HUMANITÉ AUX PLANS SPIRITUEL,
INTELLECTUEL, MORAL ET MATÉRIEL ?**

D'abord, en apprenant en Loge à connaître les autres, à les comprendre et à se dégager des préjugés. Ensuite en les combattant dans la société.

En s'investissant dans des mouvements associatifs, politiques ou syndicaux.

Enfin en montrant, par l'exemple de leur vie, qu'on ne peut pas tout accepter, tout tolérer, tout laisser faire et l'enseigner à leurs enfants.

Nous le proclamons haut et fort : tous les hommes sont Frères, quels que soient leur couleur de peau, leur culture, leur religion ou leur absence de religion. Prendre conscience de cela n'est pas le but de notre démarche initiatique, mais son commencement, la base même de l'édifice que nous construisons, jour après jour, ce temple intérieur de la libération de l'homme, dont la fraternité est l'assise.

C'est un combat de chaque instant qui ne souffre aucun relâchement et, naturellement, aucune compromission.

C'est ma mission essentielle de Frère et donc ma mission de Grand Maître.

C'est un principe non négociable qu'ont illustré nombre de nos Frères dans notre longue histoire. En tant que Grand Maître de la Grande Loge de France, je ne cesserai de répéter ce message et d'inciter les Frères à le mettre en œuvre chaque jour.

L'histoire montre qu'au cours des siècles, les Francs-maçons ont perpétué l'esprit des Lumières, de la Fayette à l'abbé Grégoire, de Victor Schoelcher à Félix Eboué : celui d'un humanisme porté par la Spiritualité.

Un humanisme qui prône le refus de l'obscurantisme, du fanatisme et de l'intolérance, qui rejette dogmes et idéologies au profit de la liberté de penser. L'humanisme de l'homme vivant sous la conduite de la raison comme chez Spinoza, cherchant la vérité sans s'enfermer dans les certitudes, Un humanisme qui place l'homme au centre de son projet de construction et qui revendique l'action dans le monde comme une évidence.

Et la Fraternité qui ne se confond pas avec l'amitié, l'affection ou l'amour, qui n'est pas une « affinité élective », mais qui est une exigence morale : se donner un destin commun fondé sur des valeurs communes. Je conclurai par une célèbre citation qui résonne comme une injonction :

**« NOUS DEVONS APPRENDRE À VIVRE ENSEMBLE COMME DES FRÈRES, SINON
NOUS ALLONS MOURIR ENSEMBLE COMME DES IDIOTS » ET J'AJOUTE :
ET SURTOUT COMME DES ENNEMIS. » - MARTIN LUTHER KING.**





DE L'INCANTATION À L'ACTION POUR FAIRE TRIOMPHER LA LUMIÈRE

par Jean-Jacques Zambrowski

Il est un temps pour apprendre ou pour admirer, un temps pour rêver ou pour réfléchir, un temps pour rire comme un temps pour pleurer. Mais la vie ne saurait se limiter au travail de l'esprit, si essentiel soit-il, non plus qu'à l'émotion, même la plus légitime et la plus respectable.

Depuis trois siècles, les Francs-Maçons de la Grande Loge de France poursuivent le même objectif : concourir à l'amélioration constante de la condition humaine, tant sur le plan spirituel et intellectuel que sur le plan du bien-être matériel.

À l'abri de toute querelle religieuse ou politique, ils respectent la pensée d'autrui et sa libre expression, recherchant inlassablement la conciliation des contraires. Ils cherchent à unir les hommes dans la pratique d'une morale universelle et dans le respect de la personnalité de chacun, quelque soit sa condition sociale, son origine ou sa croyance.

Notre pays est en deuil. Il est en deuil de l'enseignant engagé qu'était Samuel Paty, au service de la vérité que doit enseigner un professeur d'histoire et de géographie, mais aussi de l'idéal républicain, cet idéal qu'exprime si justement la devise de notre nation, « Liberté, Égalité, Fraternité ».

“NOUS DEVONS LUTTER CONTRE L'OBSCURANTISME D'OÙ QU'IL VIENNE. NOUS DEVONS NOUS BATTRE ET AGIR POUR QUE LA LUMIÈRE TRIOMPHE DE L'OBSCURITÉ .”

Nous sommes en deuil d'un homme admirable, mais aussi de l'idéal qu'il était engagé à transmettre. Alors il n'est plus temps de se contenter de penser justement. Il nous faut agir justement.

La fermeté de l'action engagée par l'État, par nos élus, par celles et ceux auxquels est confiée en première ligne la défense de cet idéal, le fondement même de notre société, doit être comprise et relayée par chacun de nous, où qu'il soit.

Dans notre cercle familial, dans notre voisinage, dans notre entreprise, notre commune, nos associations, il faut montrer notre détermination.

Notre engagement à faire vivre les valeurs auxquelles nous sommes attachés et auxquelles nous devons tant doit être permanent, visible, concret.

Notre compassion et notre fraternité vont aux proches de Samuel Paty comme à ses collègues, à tous ceux qui ont pour mission la transmission des savoirs, de la connaissance mais aussi des valeurs qui sont la grandeur de notre pays.

Le temps est venu pour chacun d'entre nous de nous engager à leurs côtés plus activement et concrètement que jamais, pour la sauvegarde de ce patrimoine immatériel mais essentiel, qui est le fondement de notre société, au-delà de toutes les différences qui peuvent nous distinguer.

Nous devons lutter contre l'obscurantisme d'où qu'il vienne. Nous devons nous battre et agir pour que la Lumière triomphe de l'obscurité.

La devise de la Grande Loge de France est, depuis les origines, celle de notre République : « Liberté – Égalité – Fraternité ». Il est temps de passer de l'incantation à l'action. Ensemble .

FRANC-MAÇONNERIE & RÉPUBLIQUE

par Jean-Pierre Thomas



LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ ; LA DEVISE DU RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ, N'EST-ELLE PAS CELLE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ?

Ce n'est pas une coïncidence mais le constat d'une convergence aussi évidente que totale. Il convient, en effet, de rappeler que même si elle véhicule un corpus ésotérique aussi ancien que les sociétés humaines, la Franc-maçonnerie est née, aussi, en Europe, à la croisée des XVII^e et XVIII^e siècles, de la volonté de pacifier les relations entre catholiques et protestants qui, au XVI^e, s'étaient mortellement déchirés, et ce en pratiquant la tolérance qui, à l'origine, ne concernait que la question religieuse. Laisant à chacun sa liberté d'aller au ciel selon son chemin, pour reprendre la formule de Voltaire, les Francs-maçons se sont ensuite ouverts aux Juifs, puis, au XIX^e, aux musulmans et enfin aux adeptes de toutes les religions ou d'aucune, considérés, avant tout, comme des hommes de bonne volonté.

À cette liberté religieuse s'est ajoutée, hérité du Siècle des Lumières, le concept d'homme libre, c'est à dire non plus considéré comme la seule créature d'un Dieu ou le seul sujet d'un prince, mais comme individu à part entière dans son intrinsèque liberté d'être, ce qui institua de ce fait l'égalité de droits de chaque individu, tel que figurant, au tout début de la Révolution Française, dans La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, dont nombre de ses rédacteurs furent Francs-maçons.

En abattant ainsi les murailles qui, jusque-là, séparaient les hommes, la Franc-maçonnerie, alliée à la philosophie des Lumières, et conformément à l'adage de Kant - *Sapere Aude*, c'est à dire ose savoir et, par extension - Aie le courage de te servir de ton propre entendement - les a progressivement affranchi des préjugés vulgaires les empêchant de communiquer entre eux et, par là-même, de s'aimer.

Ainsi fut initiée l'une des plus singulières aventures morales et intellectuelles de l'histoire de l'humanité, d'autant que, en épousant l'esprit libérateur des années 1848, la Franc-maçonnerie française initia par la suite l'antiracisme, en particulier, par l'abolition de l'esclavage, répandant partout le concept de fraternité universelle.

Les droits de l'homme se généralisant ensuite au sein des Loges, tout au long des XIX^e et XX^e siècles, les fils de la Lumière ont progressivement forgé les principales valeurs philosophiques, éthiques et humanistes évoquées plus haut et ont fini par les imprimer à la République qui les a faits siennes, en particulier la laïcité constituant un des fondements essentiels de l'organisation juridique de notre Nation.

Les fondements de la Franc-maçonnerie Écossaise, en Grande Loge de France, sont naturellement connexes aux valeurs essentielles de la démocratie en général et, plus particulièrement, de la République, telles qu'en vigueur en France.

Ce principe, non négociable et non révisable, ne souffre aucune exception, qu'elle soit d'origine confessionnelle, politique ou culturelle, et s'applique depuis les origines mêmes de l'Obéissance à tous ses membres.

La Grande Loge de France, en effet, est l'héritière d'un très ancien courant de pensée spirituelle mais adogmatique, qui, rappelé au Convent de Lausanne, en 1875, laisse à chacun toute liberté de croire ou de ne pas croire, de pratiquer telle ou telle religion, mais aussi de n'en pratiquer aucune.

Par là même elle laisse, à chacun, le droit de se forger ses propres convictions politiques, pourvu qu'elles respectent strictement les droits de la personne humaine, de vivre, encore, selon ses goûts et ses mœurs, à la condition qu'ils soient conformes à la loi, de laisser enfin, à chacun, sa totale liberté de pensée et d'expression, dans le plein respect de celle des autres.

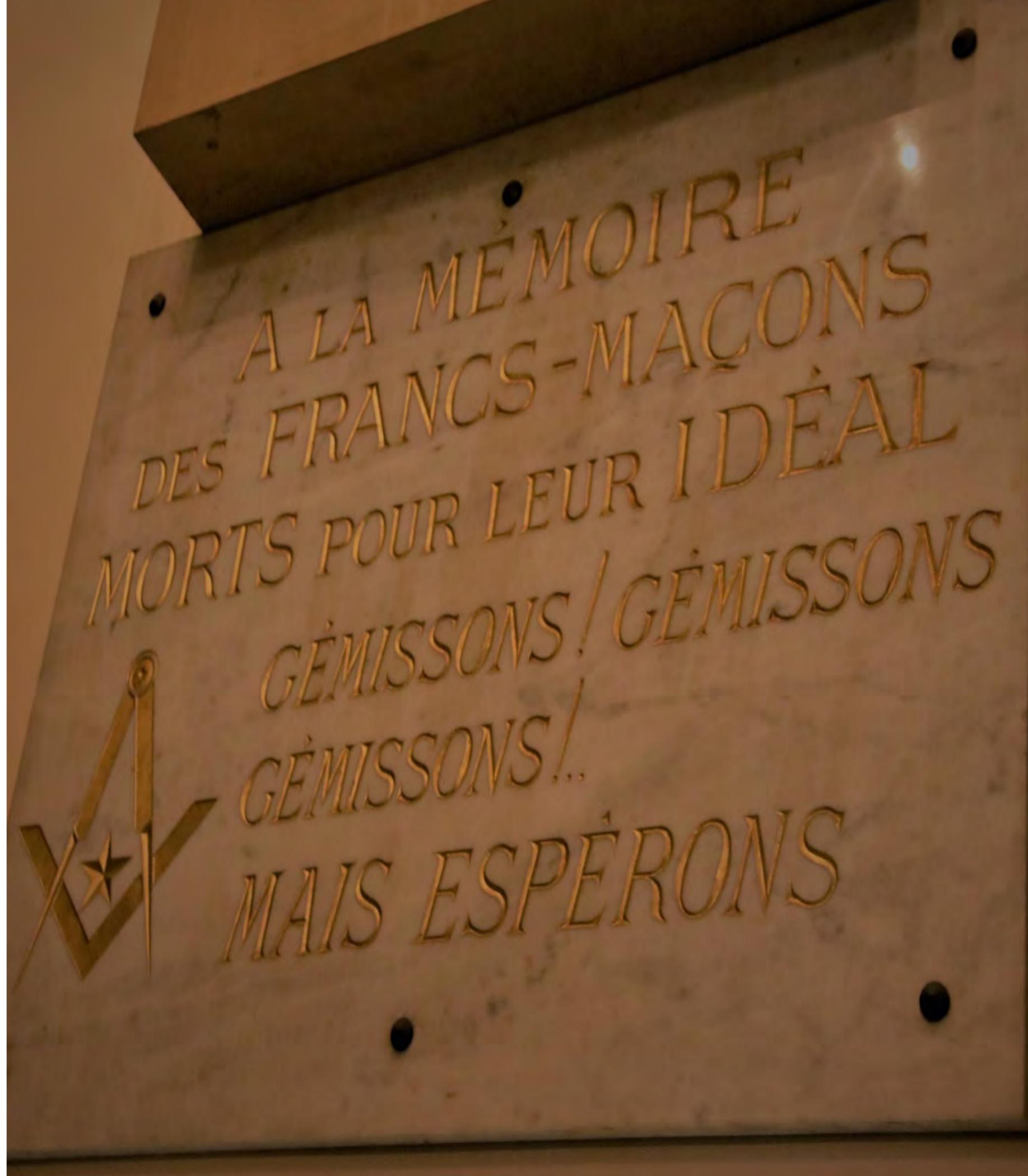
Bien sûr, pour parvenir à un tel résultat, il fallut, certes, du temps, beaucoup de constance et même de courage, puisque, à plusieurs reprises, l'obscurantisme tenta de les détruire, comme on le vit sous les régimes totalitaires de l'entre-deux-guerres ayant provoqué la Seconde guerre mondiale. Et comme on le voit aujourd'hui, avec ce fondamentalisme religieux tentant de saper, jour après jour, cette liberté de pensée, d'action et d'expression, qui nous est pourtant aussi indispensable que l'air que l'on respire.

ET C'EST JUSTEMENT AU NOM DE LA VOLONTÉ DE CONSERVER ET D'APPLIQUER EN PERMANENCE CET ACQUIS, APRÈS PLUS DE TROIS SIÈCLES DE COMBAT, QUE LES FRANCS-MAÇONS DE LA GRANDE LOGE DE FRANCE RENDENT HOMMAGE À LA MÉMOIRE DE SAMUEL PATY, MARTYRISÉ - IL N'Y A PAS D'AUTRE MOT POSSIBLE -

parce que chargé de transmettre ces valeurs essentielles à ceux qui seront les femmes et les hommes de demain, chargé de cette mission, en somme, de leur ouvrir les yeux, contrairement à ceux qui, professant la violence, l'intolérance et l'inculture, tentent de les fermer. Tel le chevalier de la Barre, jadis, victime d'un autre arbitraire religieux, Samuel Paty demeurera à jamais le symbole du devoir de clairvoyance indispensable à notre liberté d'être pour permettre l'épanouissement de chaque homme et de la société dans laquelle il se meut.

Sans jamais oublier son nom et son visage, nous croirons toujours, jusqu'à notre dernier souffle, que le bien, le beau et le juste sont toujours supérieurs au mal, au laid et au faux, et que l'être humain est perfectible, en dépit de la tentation de haine de l'autre, que certains cultivent, ainsi que nous le rappelle notre rituel de deuil : gémissons, gémissons mais espérons.

Et ce, en parfaite communion intellectuelle et spirituelle avec ce jeune professeur irrationnellement assassiné pour avoir répandu les lumières de la Raison, comme il s'en était fait l'impérieux devoir.





HUMANISME & LUMIÈRES : L'ESPRIT DE L'EUROPE

par Alain-Noël Dubart

“L'Homme est la mesure de toutes choses” PROTAGORAS

L'Humanisme, élaboré lors de la Renaissance, à partir de la redécouverte des Antiquités Gréco-Romaines et Hébraïques, a trouvé son épanouissement dans la philosophie des Lumières.

Celle-ci prend son origine dans le cadre rationnel de la pensée scientifique de Leibniz et de Newton, et dans le cadre philosophique qui en est la traduction. La pensée de John Locke, de Pierre Bayle, et celle d'Emmanuel Kant vont en fixer les contours essentiels, qui sont ceux de la civilisation Européenne.

En France les noms de Montesquieu, de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau, de Diderot, et des Encyclopédistes, y sont attachés.

LA FRANC-MAÇONNERIE MODERNE, QUI S'EST CONSTRUITE EN EUROPE AU XVIIIÈME SIÈCLE, A CONTRIBUÉ À SON RAYONNEMENT ET S'EN EST CONSIDÉRABLEMENT INSPIRÉ.

Il est donc utile aujourd'hui et plus que jamais nécessaire d'en rappeler les lignes de force lesquelles constituent le socle de la spiritualité maçonnique.

▲ L'autonomie du sujet en est le premier élément : cela signifie l'émancipation de toute tutelle, politique et surtout religieuse.

Ce n'est pas l'autorité du passé qui doit régir l'avenir de l'Homme, mais c'est à celui-ci de fixer lui-même sa destinée.

La liberté de pensée, la liberté de conscience, la liberté d'expression, apparaissent immédiatement comme la traduction de cette autonomie assurée.

La connaissance ne peut plus être le fait de textes religieux même s'ils sont dits “sacrés”. Les “Révélation” divines ne peuvent venir contredire le savoir scientifique. Le rôle de la Raison, universellement partagée par chaque homme, supprime ces Révélation qui sont toutes contingentes et opposées ; seule la Raison peut approcher la Vérité.

L'ÉDUCATION EST DONC FONDAMENTALE, APPORTANT À CHACUN L'ESPRIT CRITIQUE ET LES MOYENS DE L'EXERCER. L'ÉDUCATION EST LIBÉRATRICE DE TOUTES LES TUTELLES.

La séparation absolue du domaine temporel d'avec le spirituel en est l'aboutissement majeur : en France la Laïcité en est le nom.

Sapere aude, aie le courage de te servir de ton propre entendement, telle est la devise des Lumières (Emmanuel Kant in “Was ist Aufklärung, 1784)

▲ L'Humanisme résulte alors de la priorité donnée à la finalité terrestre des actions humaines. Il ne s'agit plus d'assurer son salut, mais de contribuer par ses actes au bien-être et au progrès de l'Humanité.

" *Chaque Être Humain, de par son appartenance à l'humaine condition* disait Montaigne, *possède une Dignité et des Droits naturels, inaliénables et imprescriptibles.*"

Ces Droits lui sont acquis du fait de sa naissance et non pas octroyés par un Dieu, quel que soit celui-ci. Le droit à la vie, à la sûreté, à l'intégrité corporelle en sont la conséquence immédiate et intangible.

L'APPARTENANCE AU GENRE HUMAIN EST PRÉEXISTANTE ET PRÉDOMINANTE VIS À VIS DE TOUTE INCORPORATION COMMUNAUTAIRE.

▲ L'Universalisme de la Raison entraîne l'universalité des Droits : tous les Hommes naissent libres et égaux en dignité et en droits. Il en résulte l'abolition de l'esclavage et l'égalité absolue de l'homme et de la femme.

L'émancipation individuelle et l'universalité de l'esprit humain et des connaissances rationnelles s'opposent à toutes les prétentions religieuses en matière de sacré et de dogmes.

▲ La Laïcité est la conséquence directe et la plus importante de la séparation du domaine temporel d'avec le plan spirituel. Séparation de la sphère privée, domaine de la croyance, de la sphère publique, domaine de l'exercice de l'autonomie et de la liberté de pensée.

Pour garantir à chacun cette liberté, il convient de proscrire dans l'espace public tout signe d'appartenance religieuse et toute pratique de prosélytisme. La neutralité de l'État en est le corollaire pratique nécessaire. Il s'agit ici de l'espace abstrait de la légalité Républicaine, indépendante de toute attache religieuse.

L'espace public n'est pas seulement celui des structures de l'État, mais il est l'espace commun où tous les citoyens se rencontrent. Il ne peut exister que deux espaces, séparés mais adjacents, et l'ordre légal s'impose aux deux espaces y compris à l'espace privé si celui-ci se trouvait assujéti à des lois contraires aux principes d'autonomie, d'universalité et d'humanisme.

▲ La Justice apparaît comme le moyen indispensable permettant d'assurer le respect nécessaire de ces quatre piliers fondamentaux de l'Esprit des Lumières.

“SANS LA JUSTICE, CE SERAIT CHOSE DE PEU D'IMPORTANCE QU'IL Y AIT DES HOMMES SUR LA TERRE“ EMMANUEL KANT

L'Humanisme, en définitive, propose à l'Homme de se servir de sa Raison, mais aussi de son intuition et de son imagination, pour rechercher le “Bon” et le “Vrai”.

La recherche de la “vie bonne” Aristotélicienne nécessite l'élaboration d'une Éthique humaine libérée de tout dogmatisme religieux, et le développement constant d'une connaissance scientifique pour approcher la Vérité.

Les Lumières nous imposent de maintenir une opposition ferme et absolue aux totalitarismes religieux, hier à celui de l'Église, aujourd'hui à celui de l'Islam radical.

La philosophie des Lumières fut dès son origine une philosophie de l'action et du combat contre l'obscurantisme.

AUJOURD'HUI, C'EST PLUS QUE JAMAIS CELUI DE LA FRANC-MAÇONNERIE TOUTE ENTIÈRE.



LA TOLÉRANCE & SES LIMITES

par Georges Komar

Ni école, ni chapelle, ni philosophie ni dogme, encore moins une secte la Franc-maçonnerie aime à se définir comme étant un Ordre initiatique, traditionnel et universel fondé sur la fraternité.

QU'EST-CE DONC QUE LA FRANC-MACONNERIE ?

À la fois une démarche et une méthode : La première a pour objet de nous aider à devenir celui qu'il nous est donné d'être. Nous ne sommes jamais que l'individu que nous sommes devenus, celui que nous avons laissé devenir. La seconde vise à nous mettre sur la voie du dépassement de soi pour nous faire prendre conscience de cet indéfinissable maillon qui nous relie à l'universel, au travers des autres dans leur diversité.

En sa qualité d'animal politique, au sens où l'entendait Aristote, plus de trois siècles avant notre ère, chaque membre de la cité se trouve donc confronté à l'ensemble de ceux qui la déterminent, tous différents mais tous égaux en droits et en devoirs, tous égaux en dignité. Encore faut-il que rien ne vienne polluer cette dignité que les représentants de l'espèce humaine reçoivent tous nativement en partage, celle-là même, dit Emmanuel Kant, qui force au respect.

Or l'histoire et l'actualité au quotidien en témoignent : le plus polluant des maux dont souffre la communauté des hommes est lié au repli sur soi et au refus de l'autre, à l'intolérance.

Quand ils ne sont pas idéologiques, socio-économiques ou l'expression d'un enjeu de pouvoir, la quasi-totalité des obstacles qui minent le vivre-ensemble sont d'ordre religieux, au mépris de ce que l'étymologie du terme suggère d'union, de fraternité et d'amour.

De sorte que si elle entend fonder prioritairement son idéal de société sur la tolérance la Franc-maçonnerie ne peut ignorer qu'il y a de l'intolérable qu'il serait intolérable de tolérer, autrement dit que la tolérance a des limites. Vladimir Jankélévitch et Karl Popper ont dénoncé le paradoxe suivant *"Si l'on est d'une tolérance absolue, même envers les intolérants, et qu'on ne défende pas la société tolérante contre leurs assauts, les tolérants seront anéantis, et avec eux la tolérance"*.

TROP DE TOLÉRANCE TUE LA TOLÉRANCE ! DESPOTISME, TOTALITARISME OU INTÉGRISME, QUELLE QU'EN SOIT LA FORME, POLITIQUE, IDÉOLOGIQUE OU RELIGIEUSE, L'INTOLÉRANCE ET SES EXCÈS FINISSENT TOUJOURS À TERME PAR TUER CE AU NOM DE QUOI ILS SONT TOLÉRÉS.

Dès lors comment définir l'intolérable sans tomber à son tour dans l'arbitraire ? Toute incitation à la haine et à l'exclusion est intolérable.

Tout ce qui porte atteinte à l'intégrité de l'être, directement ou indirectement, sur le plan physique, intellectuel, moral ou affectif, est de l'ordre de l'intolérable. Toute pensée unique qui porte en elle le germe de l'intolérance est intolérable.

Tout fanatisme, *"ce redoutable amour de la vérité"* (Alain) qui, par ses excès, met à mal l'ensemble des valeurs constitutives de notre humanité est intolérable.

Tout révisionnisme qui conteste la vérité historique, parce que précisément l'atrocité des faits dérange les consciences, insulte à la mémoire des victimes ; il est de l'ordre de l'intolérable. Toute entrave aux droits fondamentaux de l'individu, en ce qu'ils lui sont consubstantiels, est intolérable.

SOUTENIR AVEC LES COMMUNAUTARISTES QUE L'INDIVIDU N'EXISTE QUE PAR SON APPARTENANCE ETHNIQUE OU RELIGIEUSE EST UN NON-SENS ETHNOLOGIQUE, PIRE UN BARBARISME DIRAIENT LES GRAMMAIRIENS.

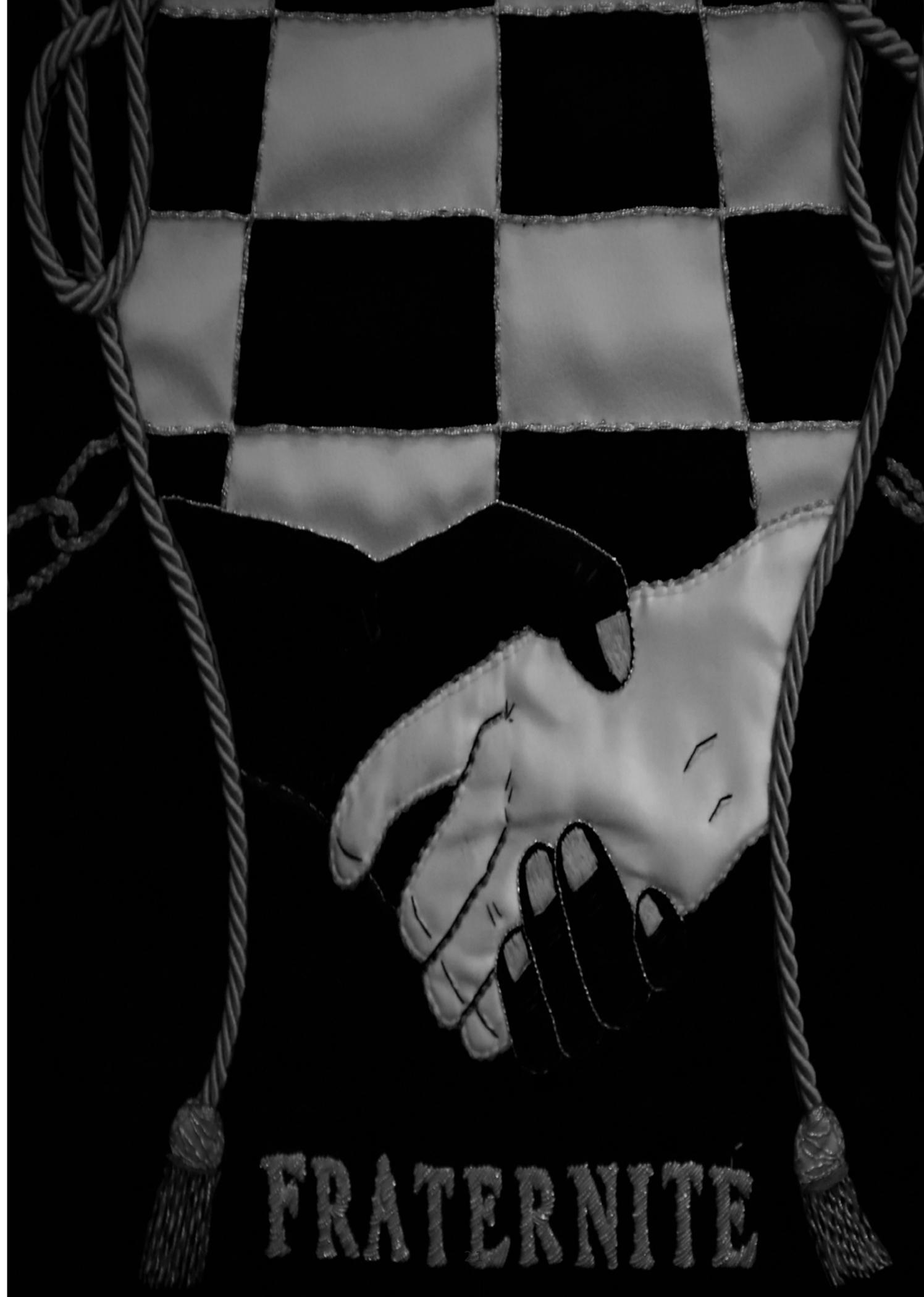
C'est, purement et simplement, rayer le verbe être du vocabulaire ontologique et avec lui l'exigence native du respect. Les six millions de victimes de la Shoah savent trop bien vers quels Auschwitz-Birkenau, Buchenwald, Dachau, Mauthausen, Treblinka, Majdanek... mènent les mouvances identitaires, raciales ou ethno-différencialistes, et les déviances suprémacistes !

Le refus des différences est toujours un échec pour la société qui se trouve exposée aux pires vilenies, à l'incontrôlable. La tolérance, au contraire, est toujours une victoire de la générosité sur l'égoïsme, du bien sur le mal, de l'ange sur la bête, victoire individuelle dont la collectivité, précisément parce qu'elle s'impose des limites, ne peut que tirer profit en termes d'équilibre, de justice et de paix.



LA GRANDE LOGE DE FRANCE S'HONORE DE PROMOUVOIR
CETTE EXIGENCE QUI CONDITIONNE EN THÉORIE LA
QUALITÉ DU VIVRE ENSEMBLE ET LA REND POSSIBLE
EN RÉALITÉ. SOUS CETTE RÉSERVE NE PAS CONFONDRE
DIFFÉRENCE ET HIÉRARCHIE, CONVENTION ET ARBITRAIRE,
AUTORITÉ ET AUTORITARISME, LA DEVISE RÉPUBLICAINE
QU'ELLE A FAIT SIENNE,

LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ, PEUT PRÉTENDRE
PLEINEMENT AVOIR UN SENS AU PAYS DES DROITS DE
L'HOMME ET DU CITOYEN. ET CE, AUSSI LONGTEMPS QUE
LES ÉGLISES RESTERONT D'UN CÔTÉ ET L'ÉTAT DE L'AUTRE
À UNE DISTANCE RÉCIPROQUEMENT RESPECTUEUSE.



LA LAÏCITÉ

par Jean-Manuel Renier



La Grande Loge de France, Ordre initiatique traditionnel, a pour devise « Liberté, Égalité, Fraternité », ce qui démontre à la fois son attachement à la République (avec qui elle partage cette devise) et au principe de laïcité qui en constitue la synthèse : Liberté de conscience – Égal respect entre toutes les expressions d'une quête de sens – Fraternité qui sous-entend une tolérance réciproque dans la diversité des approches et des convictions.

Nous avons tous des représentations personnelles du monde manifesté, comme du monde spirituel : qu'elles relèvent d'une réflexion purement individuelle ou qu'elles soient fondées sur une foi partagée ou sur une vérité révélée, nos représentations sont soumises à nos propres limites : limites de nos connaissances, de nos aptitudes, de nos intuitions... Nous devons admettre que la Vérité absolue conservera toujours une part de mystère pour chacun d'entre nous.

C'EST DANS CET ESPRIT QU'ELLE INITIE DANS SES TEMPLES TOUS LES HOMMES EN QUÊTE DE LUMIÈRE, QUELLES QUE SOIENT LEUR ORIGINE, LEUR CONDITION SOCIALE, LEURS ASPIRATIONS MÉTAPHYSIQUES, LEUR VISION DU MONDE... POUR AUTANT QU'ILS TÉMOIGNENT D'UN RESPECT RÉCIPROQUE QUI ADMET LA PLURALITÉ DES PERCEPTIONS DE CHACUN.

Nos loges accueillent des athées non dénués d'interrogations sur le sens de la vie, des agnostiques, des croyants de toutes confessions, de toutes philosophies à caractère spirituel ; et c'est cette diversité, s'exprimant en toute liberté dans un questionnement permanent, qui permet à chacun de « frotter » ses propres convictions à celles d'autrui par une écoute mutuelle respectueuse, et de ce fait de s'élever en conscience.

La pratique de rituels mis en œuvre au cours de nos Tenues, fondée sur une écoute active de l'ensemble des participants, écarte toute tentative de prosélytisme et instaure un climat de réflexion qui permet l'élévation du niveau de conscience de chacun.

Parmi ces mystères, celui des origines est sans doute celui qui a le plus interrogé l'humanité. Il est la source de nombre de pensées philosophiques, religieuses, scientifiques. Aucune de ces pensées ne peut aujourd'hui se prévaloir d'en détenir la pleine Connaissance.

C'est pourquoi la Grande Loge de France, loin de prétendre affirmer ce qu'elle ignore, mais respectueuse de toutes les approches sincères de ses membres, a attribué au Principe Créateur initial le vocable de « Grand Architecte de l'Univers ».

ELLE NE LEUR DIT PAS COMMENT PENSER LE MONDE QUI NOUS ENTOURE, NI CE QU'IL FAUDRAIT ENTREPRENDRE POUR LE FAIRE ÉVOLUER VERS PLUS DE JUSTICE, PLUS DE CONNAISSANCE, PLUS D'AMOUR...

Entendu ainsi, le Grand Architecte de l'Univers reflète l'idée que tout individu peut se faire des mystères des origines et de l'inconnaissable. Loin de se limiter à l'idée de Dieu (comme ça l'était dans les premiers temps de la Franc-maçonnerie...), il constitue un symbole laissé à la libre interprétation de chaque Franc-maçon et représente l'ensemble des aspirations et voies spirituelles fondées autant sur la raison que sur la foi individuelle.

En cela, les rituels s'appuient sur la diversité des traditions ésotériques, sur les philosophies, sur les sciences construites au fil du temps dans les sociétés humaines en quête de sens.

La démarche initiatique est une voie de connaissance individuelle s'appuyant sur la richesse des connaissances collectives partagées : la Vérité, inaccessible à l'esprit humain pour les Francs-maçons de la Grande Loge de France, est perpétuellement remise en cause. Il n'y a aucune limite dans cette quête et, de ce fait, la voie spirituelle proposée par l'initiation s'affirme non dogmatique.

LA LAÏCITÉ, EN TANT QUE PRINCIPE, SE TROUVE AU CŒUR DE LA DÉMARCHE MAÇONNIQUE ADOGMATIQUE : émancipatrice de toute contrainte extérieure, de tout asservissement idéologique, de tout conditionnement, de toute opinion qui ne soit librement adoptée. Elle est le socle d'une société respectueuse de toute forme de pensée et de toute croyance.

Chaque membre est ainsi libre de croire ou de ne pas croire ; libre de donner les contours de son choix à ce en quoi il croit ; libre d'évoquer son monde spirituel avec les autres membres sans être jamais contredit... Mais avoir la foi, ou n'en avoir aucune, ne doit en rien exclure la faculté de penser librement, ce qui relève d'un long apprentissage.

Notre obédience fournit une méthode à ses membres (la démarche initiatique s'appuyant sur le symbolisme) afin de leur permettre de trouver par eux-mêmes les réponses aux interrogations qui les animent. Elle ne leur donne pas de réponses.



Si la Grande Loge de France, à travers la mise en œuvre de ses rituels, est porteuse de principes et de valeurs constitutifs d'une société civilisée, harmonieuse et placée sous le signe de la concorde, elle n'a pas vocation à dire ce qu'il convient de faire en matière politique, ni ce qu'il convient de croire en matière spirituelle.

C'est à chacun qu'il appartient de faire ce travail de « réalisation », à la fois dans le sens de « prendre conscience », puis de « rendre réel » en s'impliquant dans la société pour contribuer à l'amélioration constante de la condition humaine.

LA GRANDE LOGE DE FRANCE EST PROFONDÉMENT ATTACHÉE À LA LOI DU 9 DÉCEMBRE 1905, QUI INSTITUE LE PRINCIPE DE SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT EN ASSURANT LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET LE LIBRE EXERCICE DES CULTES TOUT EN ÉTABLISSANT UNE SÉPARATION STRICTE ENTRE LA RÉPUBLIQUE ET LES CULTES.

Cette liberté ne trouvant ses limites que lorsque l'intérêt de l'ordre public est troublé.

Ainsi se trouve posé le double usage du terme « laïcité », comme le soulignait Paul Ricœur : celui portant sur la posture de l'État au regard des religions, et celui du nécessaire débat au sein de la société civile.

Autant il est attendu que l'État s'impose une stricte neutralité en matière spirituelle et religieuse (en se tenant à égale distance de tous les cultes et tous les mouvements philosophiques spiritualistes...), autant il entre dans la vocation de la laïcité d'être le creuset « d'une perpétuelle mise en question qui ne se satisfait d'aucune évidence » pour paraphraser Edgar Morin.

Une société pluraliste, telle que se pensent la nation française et l'Europe, doit laisser libre cours, de manière active et dynamique, à l'expression publique, à l'échange, à la polémique, aux controverses. L'éducation doit avoir un rôle majeur dans ce domaine, pour faire reculer l'ignorance et montrer les règles de ces questionnements partagés.

Or l'histoire nous enseigne que les cultes, quels qu'ils soient, ou bien dominant ou bien se proclament persécutés, cherchant à imposer à tous leur propre vision du monde. De nos jours, les franges extrémistes de l'islam poussent la démocratie jusqu'à la faire reculer en perpétrant des actes d'une barbarie inqualifiable.

SAMUEL PATY EN EST LA DERNIÈRE VICTIME : il avait eu l'audace de faire percevoir ce que recouvre la liberté de conscience à ses élèves. En décapitant cet enseignant parce qu'il remplissait sa mission au service de la nation, c'est le principe de laïcité que son assassin a cherché à décapiter, c'est notre vision d'une société civilisée qui était directement visée.

SAMUEL PATY EST LA 267 ÈME VICTIME DU TERRORISME ISLAMISTE EN SEULEMENT 8 ANS.

C'EST POURQUOI LA GRANDE LOGE DE FRANCE TIENT À RÉAFFIRMER SOLENNELLEMENT :

▲ Son attachement indéfectible à la loi du 9 décembre 1905, sur la séparation des églises et de l'État, et dont elle demande l'application stricte et sans concession de la part de tous les acteurs publics,

▲ L'impérieux devoir de protection envers toutes celles et tous ceux qui subissent des pressions, des menaces, des agressions parce qu'ils remplissent des missions de service public dans le respect du principe de laïcité,

▲ Le besoin de renforcement de l'Éducation aux valeurs de la République,

▲ La nécessité pour l'État de tout mettre en œuvre pour juguler l'expansion du projet politico-religieux de l'islamisme radical, en donnant les moyens nécessaires aux forces de l'ordre et à la justice pour en appréhender et juger les acteurs et leurs complices,

▲ La place que chaque Franc-maçon de la Grande Loge de France doit prendre dans cette mission d'éducation et dans ces combats contre l'obscurantisme sous toutes ses formes, afin de contribuer à l'œuvre collective d'émancipation des esprits et de restauration d'une concorde fraternelle entre tous nos concitoyens.

L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA RAISON.

par Robert De Rosa

Aujourd'hui un vocabulaire belliciste envahit tous les médias, entraînant une banalisation du mot « guerre » avec tout ce qu'il charrie pourtant d'horreurs et d'injustices et condamnant les protagonistes à développer des stratégies d'action semblables bien qu'opposées. Non ! Ce n'est pas de guerre qu'il s'agit mais de résistance... Car les victimes n'y perdent pas une dignité dont les belligérants se soucient peu.

À ce titre, l'école est bien un espace de résistance qu'il faut soutenir et préserver. Samuel Paty est tombé sur ce front-là... Au nom d'une liberté fondamentale : celle d'exercer sa raison pour s'affranchir des obscurantismes de tous ordres.

Depuis quelques années, l'enseignement du fait religieux – et seulement du fait culturel et social – est entré dans les programmes (Enseignement du fait religieux dans l'école laïque, rapport Debray en 2002).

Cette innovation, avec la liberté d'expression qu'elle sous-entend, indispose ceux qui font de la religion seulement un instrument d'asservissement. Or le mot « Dieu » n'est pas le contraire de celui de « Liberté » ! Le drame que nous venons de vivre conduit à reposer les missions de l'école qui n'ont pas fondamentalement changé depuis 1881.

À la Chambre des Députés, Jean Jaurès rappelait en décembre 1888 : « *L'enseignement public ne doit faire appel qu'à la raison, et toute doctrine qui ne se réclame pas de la seule raison s'exclut elle-même de l'enseignement primaire* ».

L'histoire a des hoquets acides, presque toujours résultats d'une mauvaise assimilation... Les débats sur la loi Falloux (1850) ou sur l'école publique et laïque (1880) revêtent aujourd'hui une triste actualité. Les envolées de Victor Hugo ou d'Adolphe Crémieux sont à relire.

Ce dernier concluait ainsi une de ses interventions : « *Laisser l'ignorance marcher en compagnie du crime, c'est commettre le forfait le plus odieux contre la société.* » On n'a plus maintenant de parti clérical comme en ce milieu de 19^e siècle, du moins pas encore, mais nous avons toujours les forces obscures, l'ignorance au front têtue, qui cherchent à imposer leur loi.

"Or il n'y a en France qu'une loi, celle de la République, qui doit s'apprendre dans les écoles de la République et de la raison" (Jaurès).

LA FRANC-MAÇONNERIE, QUELLE QU'ELLE SOIT, A PRIS SA PART DANS L'INSTAURATION DE CETTE ÉCOLE RÉPUBLICAINE.

Elle ne saurait aujourd'hui la voir battue en brèche par des communautés qui, sous prétexte de liberté veulent justement en restreindre la portée. L'école, espace de résistance, est d'abord le lieu d'apprentissage de la liberté de conscience.

Car si l'individu qui vient au monde jouit de tous ses droits, il n'en reste pas moins qu'il lui faut apprendre à les reconnaître et à les exercer. Cela ne peut se faire que dans un lieu préservé des querelles théologiques ou politiques. « Sanctuariser » le champ scolaire devient un impératif auquel nul établissement ne devrait échapper maintenant.

Depuis les années 80, les familles ont été invitées à participer à la gestion des écoles.

Il était tentant pour elles d'intervenir dans les contenus des programmes et sur les méthodes pédagogiques. Les relations sont devenues difficiles en certains endroits à la suite d'un prosélytisme agressif ou par des revendications identitaires excessives. L'école a fait le choix de les écouter et de se transformer quand c'était possible, sans modifier ses missions.

Mais nulle intervention ne peut prétendre à modifier le socle commun de connaissances à transmettre. Découvrir le monde, apprendre à vivre en communauté, faire l'expérience conjointe de l'autonomie et de la solidarité, ne peuvent passer par le filtre des croyances particulières d'où qu'elles viennent.

On a trop longtemps cru que la vie démocratique se limitait à quelques scrutins.

Où serait-il possible de faire ce travail de formation et d'information si ce n'est dans une école « sanctuarisée », qui laisse les dogmes à sa porte et qui réunit dans une communauté bienveillante des êtres que la société a trop tendance à séparer. Faire monde ensemble, dès le plus jeune âge, c'est espérer une communauté nationale consciente du patrimoine commun, riche des valeurs du passé pour imaginer celles de l'avenir.



Gustave Mesureur

L'ÉCOLE EST LE LIEU D'APPRENTISSAGE DE CETTE FORME DE GOUVERNEMENT QUAND ELLE CONDUIT À DISTINGUER LES OPINIONS SPONTANÉES, VERSATILES, DES JUGEMENTS FONDÉS, ÉCLAIRÉS... À EN MESURER LES CONSÉQUENCES ET À EN DÉFINIR DES COMPORTEMENTS

Certes, l'école est sensible aux bouleversements économiques et sociaux. On a beaucoup critiqué son rôle dans la reproduction des élites, démentant l'égalité républicaine. Cela n'a pas toujours été vrai.

Mais il faut sans doute plus que jamais, être attentif à cette dimension de restauration d'une justice trop souvent laissée pour compte. Il est évident que la pauvreté jointe à l'ignorance enferme plus sûrement que toutes les prisons. C'est pourquoi la priorité doit aller à l'éducation.

Ce n'est pas un hasard si le printemps arabe est né dans un des pays les plus éduqués du Maghreb.

LES RÉGIMES FORTS N'AIMENT PAS L'INSTRUCTION, SAUF QUAND ELLE SERT LEURS INTÉRÊTS.

Mais les forces d'émancipation ne disparaissent pas et l'école peut et doit entretenir ce souffle de liberté qui leur résiste. Un souffle venu de l'esprit des Lumières, « Ose savoir ! », que l'école publique et laïque transmet avec constance et fermeté depuis plus d'un siècle.

La Franc-maçonnerie apporte un soutien inconditionnel au corps enseignant dans cette mission de reconstruction. L'école de la République doit avoir l'ambition de faire d'individus séparés une communauté unie, par l'éducation et l'instruction. À une vingtaine d'années de distance Jean Jaurès répondait à Jules Ferry qui, dans sa lettre aux instituteurs accordait une primauté morale à une famille qui n'est plus la même aujourd'hui : « Il n'appartient à personne, ou particulier ou famille ou congrégation de s'interposer entre ce devoir (d'éduquer) de la nation et ce droit de l'enfant » (1904).



**« IL N'APPARTIENT À PERSONNE,
OU PARTICULIER OU FAMILLE OU
CONGRÉGATION DE S'INTERPOSER
ENTRE CE DEVOIR (D'ÉDUQUER)
DE LA NATION ET CE DROIT DE
L'ENFANT » (1904).**

Jean Jaurès



il est toujours plus facile de suivre ses passions que de les contenir.

La loi va donc se substituer à l'instinct primaire et constituer une norme de conduite sociale. La loi devient en quelque sorte la mesure étalon qui permet à chacun d'agir en fonction de l'autre en se comportant de manière juste par un contrôle guidé de ses actes par la loi. À défaut et en creux le « moi est injuste » et l'homme connaît la démesure.

C'est débarrassé des contraintes de la nature, de la confrontation, que l'être humain parvient à la véritable justice.

C'est ainsi que l'être humain acquiert la liberté en accomplissant son devoir à l'endroit de ses semblables et de l'État. Cette loi qui peut contraindre permet aussi de bénéficier de la plénitude des droits.

C'est bien la norme acceptée et connue qui assure la liberté de l'homme : sans la loi l'emporterait la volonté du plus fort témoignant du sceau de la violence et du chaos.

Partant, la loi n'est donc pas uniquement une contrainte, elle devient une condition intime de la liberté.

Si l'obéissance à la règle procède d'une cause extérieure comme la contrainte, son acceptation participe encore d'un choix de conscience, d'habitude ou de morale.

La loi va s'ordonner autour de l'organisation de la vie en société que tous les êtres doivent intégrer en leur for intérieur afin qu'elle soit la même pour tous pour protéger, prévenir et punir.

Alors que sévissait la terrible épidémie de la grande peste sur le vieux continent, Isaac Newton recevant une pomme sur la tête appréhendait que l'homme était une composante du monde, régi par des lois universelles et soumis à la permanence des choses.

Cette observation de la nature révélait la découverte d'un ordre de l'univers susceptible d'être modifié par l'être humain à raison de son interaction avec la nature.

HANNAH ARENDT AFFIRMAIT AINSI QUE « L'HOMME EST UN ÊTRE CONDITIONNÉ PARCE QUE TOUT CE QU'IL RENCONTRE SE CHANGE IMMÉDIATEMENT EN CONDITION DE SA PROPRE EXISTENCE ».

Se posait donc la question de l'intégration harmonieuse de l'être humain dans cet ordre universel alors qu'il avance sur le chemin de la vie entre ses antagonismes en cherchant sa voie de droit.

Le rapport de l'homme à la nature et au monde ne se présente donc pas uniquement sous les apories d'un déterminisme naturel mais témoigne du rapport ontologique avec sa liberté individuelle.

Exerçant ce qu'il croit être sa liberté, l'être humain va poser des actes, entamer de nouvelles voies et la confrontation avec ses semblables rend nécessaire l'avènement d'un droit car

C'est ainsi selon le rédacteur du Code civil Portalis, relayant Montesquieu, l'esprit des lois se trouve non seulement dans les rapports nés de la vie des sociétés mais aussi dans le sentiment d'un droit naturel, celui d'une justice qui correspond à ce que s'attendent les êtres humains.

Avec la Révolution française, va s'ériger la loi au premier rang des sources formelles du droit.

LA LOI AURA VOCATION À APPARAÎTRE COMME LA MESURE DE TOUTES CHOSES ET À TRAVERS LE PRISME DE L'OBSERVATION DE LA NATURE ET DE LA SOCIÉTÉ, LE MOYEN DE RÉALISER L'ÉGALITÉ ET LA JUSTICE, EN PERMETTANT D'ATTRIBUER À CHACUN CE QUI LUI EST DÛ.

L'acceptation de la loi suppose l'existence d'une disposition abstraite formulée pour des situations non stigmatisantes.

La loi sera d'autant plus acceptée qu'elle présentera un critère de fixité lui conférant une forte valeur morale renvoyant à la permanence des choses : une norme venant du passé et orientant l'avenir afin de constituer une règle non tributaire des contingences dérisoires du quotidien.

Le principe d'égalité commande que la loi soit une disposition ne s'adressant à personne et à tous, vivant dans le périmètre de la même autorité publique.

C'est à cette condition que la loi sera de nature à assurer la réalisation du principe d'égalité.

Œuvre humaine, le respect de la norme requiert une loi acceptée, claire et sans ambiguïté mais dont l'absence apparente de plasticité et les éventuelles imperfections en bornent la réussite. C'est ce qui définit la loi qui en borne le principe.

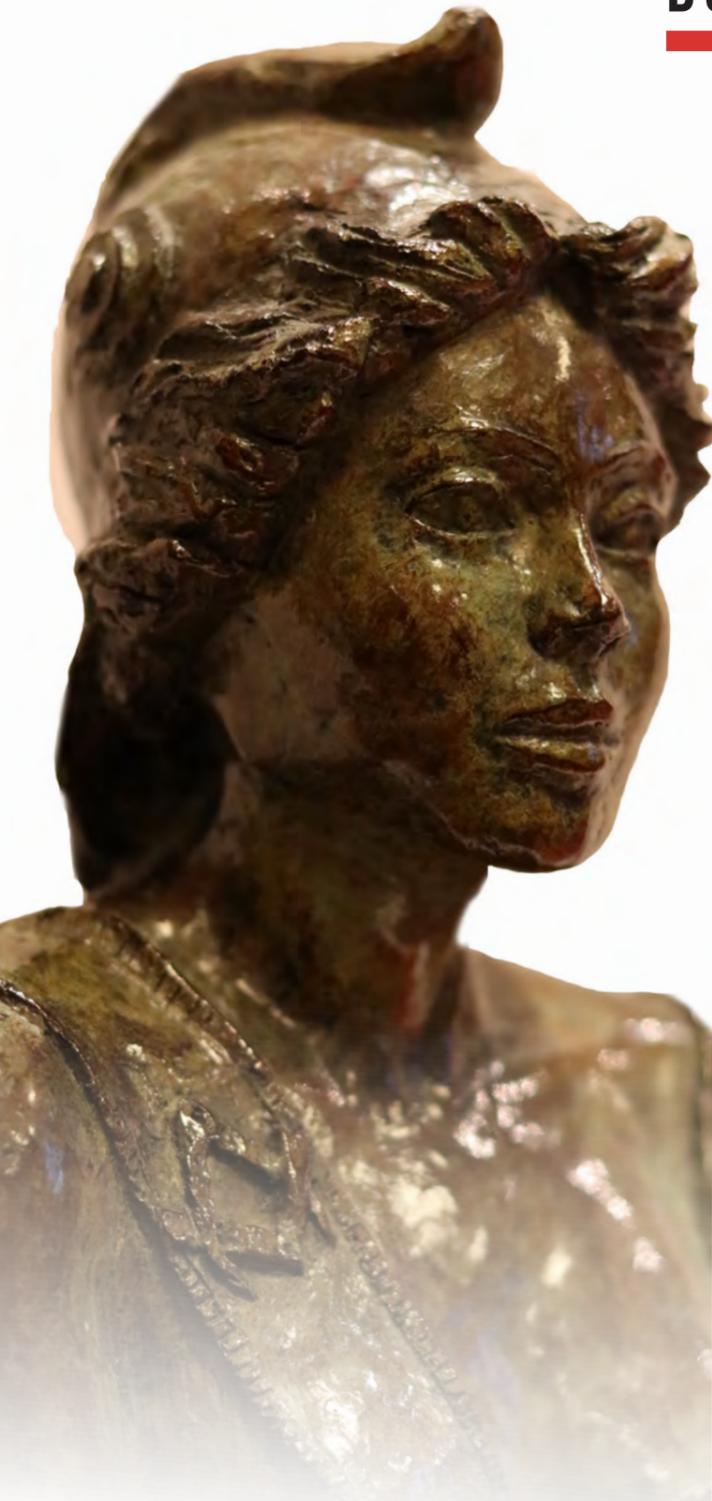
« La loi n'est rien sans l'équité et l'équité est tout sans la loi » selon Merlin qui dessine la correction et l'application de la loi par l'équité judiciaire ou subjective au sens de l'idéal de justice .



**« LA LOI N'EST RIEN SANS L'ÉQUITÉ
ET L'ÉQUITÉ EST TOUT SANS LA LOI »**

Philippe-Antoine Merlin de Douai

LA DÉFENSE DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE : UN APPEL AU CITOYEN DU QUOTIDIEN



par Jean-Raphaël Notton

L'assassinat d'un enseignant, alors qu'il défendait la liberté d'expression, est une atteinte majeure aux Valeurs de la République. Elle n'est hélas pas la première agression de ces Valeurs dans notre histoire, y compris contemporaine.

Dans ces circonstances tragiques, la réponse de la Nation est d'abord éminemment collective, c'est dans l'ordre des choses.

L'émotion, le deuil, le recueillement, les hommages, participent au ciment qui nous unit dans la République.

IL EN EST DE MÊME DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ELLES-MÊMES. ELLES SONT ISSUES DU SIÈCLE DES LUMIÈRES COMME LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE L'A RAPPELÉ LORS DE L'HOMMAGE NATIONAL À LA SORBONNE.

Elles ont été gravées dans le marbre de nos textes constitutionnels et législatifs par des décisions collectives de générations de Parlementaires, représentants légitimes de tous les citoyens Français dont ils sont les messagers.

Ces textes témoignent d'une volonté collective, démocratique, régulièrement réitérée, qui constitue le terreau indispensable pour que ces

Valeurs soient exprimées, défendues, cultivées par tout un peuple.

Mais, et sans doute est-ce l'un des maux français les plus destructeurs, nous sommes prompts à considérer que, pour paraphraser Jean-Paul Sartre : « *L'enfer c'est les autres* ».

En l'occurrence si les Valeurs de la République sont bafouées c'est toujours la faute des gouvernants, des puissants, des étrangers, des autres, de l'autre.

Or, être un citoyen jouissant de toutes ses prérogatives, de ses droits, c'est conjointement accepter librement ce contrat sacré qui nous lie tous aux Valeurs de la République, aux Textes et Lois qui les expriment, aux comportements individuels et collectifs qui les respectent et qui les pratiquent.

Que vaut la plus puissante des volontés collectives, si chacun d'entre nous s'exonère de la pratiquer et de la défendre, au jour le jour ?

QUE VAUT LA PLUS BELLE PENSÉE DU MONDE SI ELLE N'EST PAS LE LEVIER D'UNE ACTION DANS LE SIÈCLE ?

Seule l'action citoyenne du quotidien, active, déterminée, fière et humble à la fois, est l'antidote aux poisons de l'obscurantisme, de la haine de l'autre, des séparatismes en tout genre.

Ainsi chacun d'entre nous est le premier responsable, dans sa vie et dans ses rapports avec les autres, de la pratique, du respect et de la défense de nos valeurs communes.



Et ceci à chaque heure du jour, car c'est là que tout se gagne où tout se perd.

Et nous Membres de la Grande Loge de France, quel est notre rôle dans la défense des Valeurs de la République ?

En hommage à Samuel Paty, il nous revient d'utiliser cette magnifique métaphore de l'Instituteur.

Étymologiquement un Instituteur est :
« *Celui qui met un enfant debout* ».

NOTRE ENGAGEMENT SINGULIER FAIT DE NOUS DES HUMANISTES, MILITANTS DE LA RÉPUBLIQUE.

Il nous invite, tout au long de nos vies, à déjà nous améliorer nous-mêmes, car quelle serait notre légitimité vis-à-vis des autres sans ce travail intérieur ?

Il nous dicte aussi d'agir autour de nous pour tenter d'apporter, en expression et en action, le respect de l'Humain, et la défense des Valeurs qui nous réunissent.

Mais il nous entraîne également, en tout lieu et en tout temps, à être des Passeurs de Lumière, afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent d'être ou de devenir « des citoyens debout au quotidien ».

C'est le plus bel hommage durable que nous pouvons apporter à cet enseignant assassiné.

C'est la plus belle mission républicaine à laquelle nous puissions participer.